



## Bulletin de la Section Académique de Limoges du Syndicat National de l'E.P. de l'Enseignement Public

**BIMESTRIEL N°196 Janvier-Février 2014**

### 2014 : L'ANNEE DU CONGRES POUR LE SNEP.

Ce bulletin spécial est exclusivement destiné aux syndiqués et à la préparation du congrès du SNEP 2014. Vous y trouverez :

- 1-La présentation du congrès.
- 2-Les rapports d'activité et financier.
- 3-Les listes et bulletins de vote pour les scrutins nationaux, académiques et départementaux dont les listes (avec les enveloppes).
- 4-Une présentation des 4 thèmes à débattre et le programme des deux jours du congrès académique.
- 5-La convocation à remettre au chef d'établissement ou de service.
- 6-Le coupon réponse de participation à renvoyer au SNEP Limoges.

#### Présentation du congrès académique

Il se déroulera les 20 et 21 Février 2014 au lycée hôtelier Jean Monnet à Limoges. Il est préparatoire au congrès national qui se tiendra du 24 Mars au 28 Mars 2014 à Vogué, en Ardèche.

Le congrès a lieu tous les trois ans et permet pour les trois années à venir :

- de définir les mandats et orientations du SNEP ;
- d'élire les membres des bureaux à tous les niveaux (national, départemental et académique) ;
- de se prononcer sur les rapports d'activité et financier des trois années écoulées.

Il est l'occasion, pour tous les syndiqués, de participer au **fonctionnement démocratique du SNEP** en contribuant à l'**élaboration des mandats, en participant aux débats et en s'exprimant par le vote**. Il est important que chacun y participe, afin que le SNEP se nourrisse des positions du plus grand nombre et pas seulement de celles de quelques militants.

Les thèmes abordés traiteront de questions spécifiques relatives à l'EPS (culture, formation, etc...), au sport scolaire et au sport (nous aimerions établir un groupe de travail avec des

professeurs de sport) ; mais également, de questions de société plus larges ayant trait à l'école, aux métiers, aux services publics et à la protection sociale.

Ce sera aussi le moment de débattre du syndicalisme que nous souhaitons développer (dans la rencontre avec les collègues, au niveau de la FSU et sur le plan interprofessionnel).

**Pour cette édition 2014, le SNEP a choisi une méthode inédite, en proposant un cadre constitué de questionnements et de problématiques** (et non plus de textes complets à amender), permettant une ouverture dans le débat et un balayage des thèmes plus large. **Le congrès sera un moment d'échanges permettant la construction collective des mandats, au regard de l'actualité académique.**

Celui-ci sera également un **moment de convivialité**. Les participants aux récents stages du SNEP académique pourront trouver le prolongement des expériences qu'ils ont vécues.

Enfin, le congrès marque une étape décisive dans la perspective des prochaines élections professionnelles de Décembre 2014.

#### Etapes pour les syndiqués

Deux moments sont à retenir :

##### 1. Le Vote :

Chaque syndiqué, à jour de sa cotisation 2013 2014 (au 20 Février 2014 au plus tard) est appelé à voter pour les trois scrutins (nationaux, académiques et départementaux). Pour chacun des niveaux, il convient de se prononcer sur les rapports d'activité et financier ainsi que sur les candidats aux différents bureaux. Les modalités de vote sont développées **P 14**.

##### 2. Le congrès académique :

Chaque syndiqué pourra ensuite participer, au congrès académique, à l'occasion duquel nous procéderons au dépouillement des votes.

#### *Sommaire*

Pages 2-3-4-5 Rapport d'activité académique  
Pages 6 7- Rapport financier  
Page 8-11 Rapport d'activité 87  
Page 12 Présentation des listes  
Page 13 Listes acad. et départementales

Page 14 Modalités de vote  
Page 15-16 Motion et liste U&A  
Page 17-18 Motion et liste EE  
Page 19 Organisation du congrès  
Page 20 Modèle de demande d'ASA  
Encart: convocation, bulletin de vote & enveloppes

## RAPPORT D'ACTIVITE ACADEMIQUE DU SNEP FSU LIMOGES CONGRES 2014.

Ce rapport d'activité concerne la période écoulée depuis le dernier congrès, soit Février 2011.

### **I. ANALYSE DU CONTEXTE DES TROIS DERNIERES ANNEES :**

Avant Avril 2012, la politique du gouvernement Sarkozy-Fillon a été marquée par une « *politique de destruction des services publics, d'externalisation des services et de mise en concurrence de ceux-ci* ». (Extrait de l'édito du bulletin n°182 de Mars Avril 2011). Cette politique ultra-libérale de réduction des dépenses publiques a fortement développé les inégalités sociales en cassant les protections et acquis sociaux : Allongement de la durée du temps de travail, gel du point d'indice des fonctionnaires, non remplacement d'un fonctionnaire sur deux (2 sur 3 dans notre secteur), etc ...

**Dans le domaine éducatif, c'est la période des suppressions massives d'emplois, de dégradations des conditions de travail, de la mise en place d'une école à la carte (dispositif ECLAIR, socle, réforme des lycées), refusant la réussite de tous. C'est également la casse de la formation des enseignants et le renforcement des pouvoirs des hiérarchies locales.**

**Sur le plan social, en réponse à la politique menée par le gouvernement, cette période a été marquée par de fortes contestations et des mobilisations historiques.**

Après la mobilisation de millions de citoyens à l'automne 2010, pendant plus de deux mois à l'appel unitaire de huit organisations syndicales (dont le SNEP, avec la FSU, a fait partie), contre le projet de réforme des retraites du gouvernement ; de nouvelles mobilisations ont vu le jour au printemps, sur le terrain de l'éducation. Dans notre académie, « *pendant plus de deux mois, des personnels de l'Education, des élèves, des parents et des usagers, - appuyés, de la quasi majorité des élus locaux(x) -, se sont mobilisés contre la politique restrictive en matière d'éducation. Blocages d'établissements, pique-niques revendicatifs, grèves se sont développés* » (Edito du bulletin n°183 - Mai-Juin 2011). A l'appel de la seule FSU (dont le SNEP faisait partie), 1200 manifestants se sont déplacés à Limoges, à l'occasion du CTPA du 23 Mars 2013, et 1500 en Corrèze lors du CDEN du 8 Avril 2011.

Ces mobilisations, ont, entre autres, permis à la FSU, de construire un rapport de force favorable, et, dans un contexte particulièrement fermé, de gagner la réouverture de trois sections professionnelles, le retour en arrière sur la fermeture annoncée du Mas Jambost, et sur notre terrain spécifique, le retour à 2

HSA pour l'animation des sections sportives scolaires (supprimées au départ).

(x) (édito du bulletin n° 186 de Janvier et Février 2012).

Après l'élection de la nouvelle majorité, le dialogue social, totalement brisé jusque là, a retrouvé de la vigueur. Pour autant, le gouvernement a fait le choix de l'austérité, s'engageant dans la poursuite de la réduction des dépenses publiques : réforme des retraites dans le prolongement de la réforme Fillon, taxation injuste de la population, 20 milliards de cadeaux aux entreprises sans contreparties, poursuite du gel du point d'indice, pas de réforme fiscale allant vers plus de justice sociale, RGPP (Révision Générale des Politiques publiques) remplacée par la MAP (Modernisation de l'Action Publique), mais gardant la même logique d'étranglement des services publics, etc .... Dans le secteur du sport, la politique menée (en terme de budget, de personnels et de structures) ne se caractérise pas par un changement d'orientation.

**Sur le plan de l'éducation, même si, à certains égards, nous constatons la poursuite de la politique précédente : autonomisation des établissements, globalisation des budgets, indicateurs de performance comme moyen de pilotage, créations d'emplois qui ne sont pas à la hauteur des pertes des dernières années, conditions de travail toujours difficiles, classes surchargées, etc ..., un changement est toutefois à relever. L'éducation redevient une priorité nationale et certaines mesures s'inscrivent en rupture avec les choix du gouvernement précédent : abrogation du décret Chatel sur l'évaluation des enseignants, loi d'orientation prévoyant la création de 60000 postes en 5 ans (nous contestons que celle-ci se fasse par redéploiement), formation des enseignants réhabilitée, augmentation des postes aux concours, publication du décret UNSS, retour à l'EPS obligatoire au Concours de professeurs des Ecoles, etc ....**

**Dans notre académie, même si un changement de ton a eu lieu et que nous percevons une écoute différente de nos interlocuteurs, force est de constater, pour l'instant, que des zones d'ombre demeurent (la communication de certains documents reste compliquée, pas de retour en arrière sur la formation continue saccagée, pas de tenue de Commission Consultative Paritaire pour les non titulaires, pas de transparence dans l'affectation des TZR, etc ....).**

.../...

## II. ELECTIONS PROFESSIONNELLES ET SYNDICALISATION :

### →LES ELECTIONS PROFESSIONNELLES D'OCTOBRE 2011 : UNE REPRESENTATIVITE EXCEPTIONNELLE !

Avec presque 96% des voix à la CAPA des professeurs et Chargés d'Enseignement d'EPS, le SNEP-FSU améliore encore sa représentativité pourtant déjà exceptionnelle (91,76% en 2008). Le SNEP garde sa place de seul syndicat représentatif des professeurs d'EPS avec 14 sièges sur 14 obtenus au niveau académique. Malgré une baisse de la participation de 72 à 62%, (imputable au ministère de par la mise en place du vote électronique dans un calendrier serré), ce résultat traduit l'énorme confiance que les collègues ont en le SNEP et lui donne une très grande responsabilité.

### →LA SYNDICALISATION :

Le SNEP, avec ses 30% de syndiqués, est totalement atypique et s'élève à un niveau exceptionnel de syndicalisation, dans le paysage du syndicalisme français (où seulement 7% des salariés sont syndiqués). Nous devons toutefois nous interroger sur les raisons qui font que les collègues ne passent pas du vote à l'adhésion. De la même manière, au niveau académique, il est important d'analyser d'autres éléments comme la forte proportion des retraités dans les syndiqués (1/5), la syndicalisation des femmes bien plus importante que celle des hommes, celle des titulaires d'un poste plus élevée que celle des TZR, ou l'existence de « déserts » syndicaux, lorsqu'on sait que, dans notre académie, un établissement sur deux ne comporte aucun syndiqué ! Autant de questions, qu'il sera intéressant de traiter lors du congrès.

## III. LES AXES DU BUREAU ACADEMIQUE :

### 1. DEFENDRE, SOUTENIR ET RENCONTRER LES COLLEGUES :

La rencontre avec la profession est un des axes incontournables de notre activité académique pour :

### →ECOUTER, SOUTENIR, DEFENDRE LES COLLEGUES ET LES EQUIPES :

Tout au long de ce mandat, le SNEP académique a écouté, reçu et soutenu des dizaines de collègues, pour des questions relatives : aux mutations, à la carrière, à la santé, aux installations sportives, à la fonction de TZR, au statut de non titulaire; mais aussi dans des cas de conflits avec l'administration, ou pour apporter une aide dans la stratégie des luttes. Une attention toute particulière a été développée dans l'accompagnement des stagiaires.

### →PRENDRE DES INFORMATIONS AUPRES DES EQUIPES AFIN D'ETRE AU PLUS PRES DU TERRAIN ET POUR ETRE LE PLUS EFFICACE POSSIBLE :

A de nombreuses reprises durant ce mandat, nous avons consulté la profession, avec des retours plus ou moins fournis selon les périodes et les sujets : Enquêtes de rentrée, enquête sur les sections sportives scolaires, sur les installations sportives, budgets EPS auprès des lycées et LP, pour le lancement du PAF syndical, sur les finances des AS et dans la préparation des CTA.

C'est un des axes que nous devons encore travailler pour que l'ensemble des collègues saisissent mieux l'intérêt et l'enjeu de répondre aux enquêtes.

### → ECHANGER, SE FORMER ET RENCONTRER LES COLLEGUES :

Nous essayons de provoquer des moments de rencontres et d'échanges : visites dans les établissements, organisation d'AG, débats, apéritifs et développement des stages de formation syndicale. Sur ce point, au dernier congrès, le SNEP académique avait voté pour le développement du PAF syndical. Les stages Acrosport en 2013 et Course d'Orientation en 2014 s'inscrivent dans cette volonté. Le bureau académique continue à développer d'autres types de stage en essayant de répondre à l'actualité académique (sport scolaire, enseignement supérieur, sport, etc ...). Depuis la rentrée 2010 et jusqu'en Juin 2014, 13 stages de formation syndicale ont été organisés. Au total, 131 participants, 9 intervenants nationaux et 6 locaux ont contribué à la réussite de ces stages.

.../...

## 2. LA COMMUNICATION :

Parce qu'il est le lien entre le bureau académique, les syndiqués et l'ensemble de la profession, nous sommes particulièrement soucieux de produire un **bulletin** de qualité qui doit répondre à un triple objectif : rendre compte de l'activité du bureau, informer, éclairer. Dans cette optique là, **ce ne sont pas moins de 18 bulletins édités (dont 14 à toute la profession) depuis le dernier rapport d'activité!**

La dizaine de fils d'infos annuels permet d'informer rapidement les collègues dans l'intervalle des bulletins et de diffuser les enquêtes. Les courriers et coups de fil sont utilisés pour communiquer des informations personnelles.

La récente mise en place du site internet académique va permettre d'améliorer la communication de manière significative.

Enfin, le point à améliorer reste l'utilisation des médias. Même si quelques articles et communiqués de presse sont parus et même si nous avons participé à des conférences de presse avec les autres syndicats de la FSU, c'est un outil que nous n'utilisons pas assez pour faire connaître nos revendications et dans la construction d'un rapport de force favorable.

## 3. OCCUPER LE TERRAIN, PORTER DES PROPOSITIONS PROGRESSISTES ET LES FAIRE VIVRE, POUR EXISTER EN TANT QU'INTERLOCUTEUR INCONTOURNABLE :

Trois dossiers ont été au cœur de l'activité académique durant ce mandat.

### →LE DEVELOPPEMENT DU SERVICE PUBLIC DU SPORT SCOLAIRE :

Défense des animateurs d'AS, des forfaits, des délégués de district, batailles autour du budget, propositions pour développer un projet académique centrée sur la rencontre sportive et la responsabilisation, sur des éléments qualitatifs et contre la politique du chiffre, sont autant d'éléments que nous avons porté et défendu d'arrache pied de manière constante et pour lesquels nous avons souvent obtenu des avancées (forfaits récupérés, « rencontre sportive » mentionnée dans le plan de développement académique, tenue de deux Conseils régionaux de l'UNSS par an).

Que ce soit lors du conseil régional UNSS (avec les élus des AS), lors des AG départementales, lors de toutes nos rencontres avec le Recteur, l'IPR, les responsables UNSS et dans toutes les instances où nous siégeons, ce dossier a été central dans l'activité académique.

Sur ce thème, nous nous sommes également tournés vers les responsables politiques locaux en écrivant à tous les députés et en provoquant des audiences, afin qu'ils interviennent auprès du ministre pour accélérer et défendre la publication du Décret. Trois d'entre eux : C Beaubatie, S Dessus et D Boisserie sont intervenus auprès de V Peillon en notre faveur. Nous avons également été reçus en audience, à notre demande, par le président du conseil régional.

Plus récemment, lors de cette rentrée 2013, nous avons sollicité et rencontré les responsables locaux du SNPDEN UNSA, suite au mot d'ordre lancé par ce syndicat de chefs d'établissement de déléguer la présidence des AS. Nous sommes également intervenus auprès du Recteur, pour qu'il rappelle les chefs d'établissement à leurs obligations.

### →LA DEFENSE DES POSTES :

Nous avons fait de la bagarre des postes un axe central de notre activité, faisant valoir la spécificité de notre académie où la ruralité est importante et le fait qu'un poste supprimé dans certaines zones, contribue à priver la population de l'accès indispensable aux services publics. Les nombreuses interventions en CTA où nous disposons d'un élu (parmi les 6 de la FSU) ont parfois permis de sauver des postes, et ceci grâce à un travail conjoint avec les équipes concernées.

## → LES INSTALLATIONS ET EQUIPEMENTS SPORTIFS :

Le SNEP académique a été reçu (après plusieurs sollicitations) par le président du conseil Régional, et a porté ses revendications pour le développement et la construction d'infrastructures sportives. (Ainsi que pour davantage d'équité et de transparence dans l'attribution des budgets EPS en lycée et LP).

Nous avons impulsé la diffusion au niveau local du guide ministériel sur les équipements sportifs nécessaires à la pratique de l'EPS publié à la rentrée 2012 et reprenant les propositions du SNEP.

Sur deux dossiers en particulier (piscine de Saint-Yrieix et gymnase de Bourgneuf), une batterie d'actions a été déployée par le SNEP académique, conjointement avec les équipes de ces établissements, pour regagner l'accès des élèves aux installations concernées : Interpellation des élus municipaux, des conseillers généraux, des conseillers régionaux, des élus des communautés de commune, du Préfet, du Recteur, des DASEN, mais aussi des associations de parents d'élèves, des fédérations sportives, des représentants du mouvement sportif, et interventions dans les instances, CDEN, CAEN, CTA, etc ...

Suite à ces actions, le conseil régional a débloqué une enveloppe particulière pour les établissements Darnet et La Faye et le conseil général de la Creuse pour le collège de Bourgneuf.

Le dossier de la piscine de Saint-Yrieix, a permis de soulever les problèmes que posent les tarifs prohibitifs qu'imposent les structures privées en délégation de service public, aux établissements scolaires (et donc aux collectivités) dans l'accès aux installations sportives. Nous sommes intervenus auprès de tous les interlocuteurs précédemment cités pour poser le problème de la patinoire de Limoges et du futur centre aquatique d'Ester, tous deux en délégation de service public.

## IV. LE BUREAU ACADEMIQUE ET LE RENOUVELLEMENT :

Le bureau académique regroupe une équipe renforcée depuis le dernier congrès, avec des militants dans tous les départements et dans plusieurs secteurs (collège, lycée, LP, enseignement supérieur, UNSS). Il prend toute sa place dans le travail au sein de la FSU. De même, il « occupe le terrain » en siégeant dans toutes les instances dans lesquelles il est force de propositions et reconnu par l'administration, par le biais de déclarations liminaires ou de nombreuses interventions. Il s'inscrit dans une activité permanente en essayant de répondre à l'urgence, mais aussi en faisant vivre tous les dossiers avec une vision à long terme, en tenant compte du contexte national et local.

Le secteur « corpo » représente un point fort de ce bureau avec une activité permanente, de la réactivité et de l'efficacité. Les victoires des commissaires paritaires élus en sont l'illustration. Rares sont les académies comme la notre, où n'accèdent à la hors classe que les 11<sup>ème</sup> échelons, où l'avancement est égalitaire entre les hommes et les femmes et où les reliquats sont conservés d'une année à l'autre pour permettre la promotion de plus de collègues. Ces avancées majeures sont à mettre à l'actif du SNEP académique.

Le secteur à développer est celui du sport. Nous souhaitons intégrer des collègues professeurs de sport au bureau et développer l'activité dans ce secteur, dans l'esprit du récent stage organisé à Limoges.

Le souci du renouvellement des militants, du renforcement de l'adhésion et de la construction d'un outil qui rassemble permettant de construire un rapport de force favorable dans le sens d'un service public de l'EPS, du sport scolaire et du sport renforcés, est un souci permanent de notre bureau.

Le SNEP académique essaie de développer un syndicalisme de métier, au plus près du terrain, dans la défense de l'intérêt général, mais aussi pour porter des propositions novatrices. Telle a été notre démarche lorsqu'au moment des dernières élections législatives, nous avons relayé l'action nationale du SNEP, en écrivant à tous les candidats et groupes politiques locaux (à l'exception du FN), en leur proposant le livre blanc et le livre noir de l'EPS ainsi que 10 propositions pour un sport émancipateur.

Enfin, nous avons le souci permanent d'inscrire notre activité dans un cadre alliant les revendications spécifiques à notre champ et celles plus larges relatives au système éducatif, aux services publics et à la société dans son ensemble.

GRES Lucile.

Le moment est venu de faire le bilan après trois années marquées par de nouvelles règles comptables et de nouvelles procédures de saisies. Ces nouvelles règles permettent d'avoir au plan national un regard plus clair sur les comptabilités des départements et des académies et plus professionnel grâce à une vérification par un expert comptable et une validation par un commissaire aux comptes. Mais cela implique également des coûts beaucoup plus importants.

Depuis deux ans déjà toutes les saisies se font en ligne via un serveur sécurisé et toutes les pièces justificatives ainsi que les relevés sont envoyés au SNEP National pour vérification et validation par le commissaire aux comptes. Les comptes sont ensuite validés et publiés au JO.

En regardant de plus près, on remarque que le SNEP académique se porte bien, le solde est positif et en hausse depuis trois ans, passant de 5444 euros en 2010 à 7500 euros en 2013. Les comptes sont donc équilibrés et permettent de pallier à d'éventuels imprévus (location peut être à venir d'un nouveau local ?).

## **Nos dépenses :**

Quasi toujours de même nature, les chapitres les plus importants sont le versement de la part Nationale des cotisations, en moyenne 16500 euros par an.

Viennent ensuite les frais de déplacement, les frais d'affranchissement des bulletins, les frais de téléphone et d'internet pour les plus gros pôles de dépenses.

Par le biais du bulletin, du téléphone, de l'internet, de la voie postale nous communiquons les résultats des différentes CAPA ou FPMA .

Nous organisons des stages moments de formation mais aussi de convivialité.

Depuis cette année, nous avons fait le choix d'augmenter le remboursement des frais de déplacement pour les membres des bureaux et commissaires paritaires (19,23,87 et académique) participants aux différentes réunions (CA, groupes de travail) passant de 0,25 euros du kilomètre à 0,35 euros.

Depuis deux ans, nous avons voté en bureau académique une participation forfaitaire aux frais de téléphone (15 euros par mois sur 10 mois) pour les S2 S3, le SNEP académique n'ayant plus de portable. A ce jour seulement un militant utilise cette possibilité.

Nous avons également voté une participation forfaitaire pour frais de garde (10 euros de l'heure, limitée à 4h pour une journée) et pour repas pris à l'extérieur lors des CDN (14 euros). Personne n'en a encore bénéficié.

## **Nos recettes :**

Elles viennent exclusivement des cotisations des adhérents; c'est la part académique de la cotisation soit environ 5 000 euros par an.

Le SNEP Limoges a fait le choix depuis quelques années de communiquer plus largement, plus vite et plus souvent à l'ensemble de la profession et vers ses syndiqués. Cela a un coût qui n'est supporté que par les syndiqués. Alors si vous lisez régulièrement le bulletin, avec intérêt, si vous n'êtes plus ou pas encore syndiqués, REJOIGNEZ NOUS !

Carole Boissard  
Trésorière académique

RAPPORT FINANCIER ACADEMIQUE

**2010-2011**

ACTION - MATERIEL SYNDICALISATION	150.00
AFFRANCHISSEMENT	5.60
AFFRANCHISSEMENT BULLETIN	574.30
BULLETIN	
DONS - CADEAUX	
COTISATIONS AUTRES	600.00
COTISATIONS RECUES DES ADHERENTS	
COTISATIONS PARTS NATIONALES	16 590.68
DOCUMENTATION	200.00
ENTRETIEN FRAIS LOCAL	420.65
FOURNITURES DE BUREAU	239.05
FOURNITURES ENTRETIEN PETITS EQUIPEMENTS	146.64
FRAIS BANCAIRES	19.64
FRAIS DE DEPLACEMENTS	1 092.30
FRAIS D'HEBERGEMENT	300.80
FRAIS RECEPTION	370.09
MATERIEL ET LOGICIEL INFORMATIQUE	955.99
TELEPHONE INTERNET	636.97
<b>total dépenses</b>	<b>22 302.71 €</b>
<b>report solde 2009-2010</b>	<b>5 930.50 €</b>
COTISATIONS PARTS ACADEMIQUES	21 656.57
DONS SOLIDARITE	80.00
FRAIS DE DEPLACEMENTS	
MATERIEL DE SYNDICALISATION	80.00
PARTICIPATION AUX INITIATIVES	
<b>total recettes</b>	<b>21 816.57 €</b>
<b>balance</b>	<b>-486.14 €</b>
<b>solde 2010-2011</b>	<b>5 444.36 €</b>

**2011-2012**

**DEPENSES**

ACTION - MATERIEL SYNDICALISATION	
AFFRANCHISSEMENT	81.05
AFFRANCHISSEMENT BULLETIN	842.92
BULLETIN	177.01
CADEAUX	79.9
COTISATIONS AUTRES	
COTISATIONS RECUES DES ADHERENTS	0
COTISATIONS REVERSEES AU NATIONAL	17165.98
DOCUMENTATION	
ENTRETIEN FRAIS LOCAL	
FOURNITURES DE BUREAU	164.65
FOURNITURES ENTRETIEN PETITS EQUIPEMENTS	
FRAIS BANCAIRES	22.4
FRAIS DE DEPLACEMENTS	1306.73
FRAIS D'HEBERGEMENT	
FRAIS RECEPTION	407.07
MATERIEL ET LOGICIEL INFORMATIQUE	186.89
TELEPHONE INTERNET	770.25
<b>total dépenses</b>	<b>21 204.85 €</b>
<b>report solde 2010-2011</b>	<b>5 444.36 €</b>
COTISATIONS RECUES DES ADHERENTS	22 540.40
DONS SOLIDARITE	162.00
FRAIS DE DEPLACEMENTS	
MATERIEL DE SYNDICALISATION	-82.00
PARTICIPATION AUX INITIATIVES	
<b>total recettes</b>	<b>22 620.40 €</b>
<b>balance</b>	<b>1 415.55 €</b>
<b>solde 2011-2012</b>	<b>6 859.91 €</b>

**2012-2013**

ACTION - MATERIEL SYNDICALISATION	
AFFRANCHISSEMENT - TIMBRES	728.05
AFFRANCHISSEMENT BULLETIN	689
BULLETIN	0
DONS - CADEAUX	300
COTISATIONS AUTRES	0
COTISATIONS RECUES DES ADHERENTS	56.6
COTISATIONS REVERSEES AU NATIONAL	16004.05
DOCUMENTATION	0
ENTRETIEN FRAIS LOCAL	111.53
FOURNITURES DE BUREAU	389.07
FOURNITURES ENTRETIEN PETITS EQUIPEMENTS	
FRAIS BANCAIRES	31.2
FRAIS DE DEPLACEMENTS	1864.6
FRAIS D'HEBERGEMENT	
FRAIS RECEPTION - REPAS - CONVIVIALITE	211.02
MATERIEL ET LOGICIEL INFORMATIQUE	
TELEPHONE INTERNET	733.03
<b>total dépenses</b>	<b>21 118.15 €</b>
<b>report solde 2011-2012</b>	<b>6 859.91 €</b>
COTISATIONS RECUES DES ADHERENTS	21 042.41
DONS SOLIDARITE	
FRAIS DE DEPLACEMENTS	529.40
MATERIEL DE SYNDICALISATION	
PARTICIPATION AUX INITIATIVES	189.50
<b>total recettes</b>	<b>21 761.31 €</b>
<b>balance</b>	<b>643.16 €</b>
<b>solde 2012-2013</b>	<b>7 503.07 €</b>

**RECETTES**

<b>report solde 2009-2010</b>	<b>5 930.50 €</b>
COTISATIONS PARTS ACADEMIQUES	21 656.57
DONS SOLIDARITE	80.00
FRAIS DE DEPLACEMENTS	
MATERIEL DE SYNDICALISATION	80.00
PARTICIPATION AUX INITIATIVES	
<b>total recettes</b>	<b>21 816.57 €</b>
<b>balance</b>	<b>-486.14 €</b>
<b>solde 2010-2011</b>	<b>5 444.36 €</b>
<b>report solde 2010-2011</b>	<b>5 444.36 €</b>
COTISATIONS RECUES DES ADHERENTS	22 540.40
DONS SOLIDARITE	162.00
FRAIS DE DEPLACEMENTS	
MATERIEL DE SYNDICALISATION	-82.00
PARTICIPATION AUX INITIATIVES	
<b>total recettes</b>	<b>22 620.40 €</b>
<b>balance</b>	<b>1 415.55 €</b>
<b>solde 2011-2012</b>	<b>6 859.91 €</b>
<b>report solde 2011-2012</b>	<b>6 859.91 €</b>
COTISATIONS RECUES DES ADHERENTS	21 042.41
DONS SOLIDARITE	
FRAIS DE DEPLACEMENTS	529.40
MATERIEL DE SYNDICALISATION	
PARTICIPATION AUX INITIATIVES	189.50
<b>total recettes</b>	<b>21 761.31 €</b>
<b>balance</b>	<b>643.16 €</b>
<b>solde 2012-2013</b>	<b>7 503.07 €</b>

## Rapport d'activité départemental du SNEP-FSU 87

Nous nous inscrivons au niveau du SNEP départemental 87 dans l'analyse générale présentée dans le rapport d'activité académique. Cette analyse du contexte oriente les choix, les actions, les batailles que nous menons en commun pour développer nos mandats, construire et promouvoir une véritable alternative à la politique du gouvernement Hollande/Ayrault qui s'inscrit dans la continuité de celle de la droite. **Nous avons donc une activité commune permanente avec le bureau académique du SNEP**, il n'y a d'ailleurs pas de bureau départemental.

Depuis le dernier congrès le SNEP87 a eu la volonté avec d'autres syndicats, au sein de la FSU (renforcés par les résultats des élections professionnelles d'Octobre 2011), de montrer que le contexte général et ses conséquences sur le métier résultent de choix idéologiques qui ne sont pas inéluctables, qu'il est fondamental de redonner l'espoir d'un autre monde possible pour permettre au mouvement social d'être enfin entendu et par la même à nos revendications spécifiques d'aboutir. Pour cela, les syndicats de la FSU 87 se rencontrent régulièrement afin de décider des actions communes à mener, débattre, s'organiser collectivement pour faire avancer nos revendications. Un des temps forts de ces rencontres a été celui du Congrès FSU87 en Décembre 2012 l'occasion étant pour tous les adhérents de se prononcer sur le rapport d'activité et sur l'orientation de la FSU.

**\* Pendant ces trois années des mobilisations importantes ont été impulsées et soutenues par la FSU** avec des moments marquants comme par exemple de Janvier à Juin 2011 avec une mobilisation des personnels de l'éducation, parents, élèves contre la politique restrictive en matière d'éducation (blocages d'établissements, établissements morts, grèves à Renoir, C.L.Jouvet à Bellac, C. Maurois, C.Donzelot, L.Turgot, L.Valadon, L.Dautry, Ambazac ...) ou encore la mobilisation du 5 Mai à l'occasion du Conseil Départemental de l'Education Nationale avec 300 participants ou en Janvier 2012 avec une manifestation de 800 personnes pour lutter contre l'annonce de suppressions d'emplois, de fermeture du LP du Mas Jambost etc.

Ces actions sur le terrain se mêlent à celles qui permettent de porter les dossiers dans les instances et auprès des autorités. A l'échelon départemental nous demandons des audiences auprès du

conseil général, intervenons en CDEN, CHSCTD, CD UNSS notamment pour faire aboutir nos revendications.

**\* Au conseil départemental de l'éducation nationale (CDEN) :** nous intervenons dans cette instance en tant que représentants de la FSU. Nous rencontrons aussi afin de traiter des questions plus spécifiques à l'EPS Mme Perol-Dumont, Présidente du conseil général 87 en audience.

De la rentrée 2008 à celle de 2012 les écoles de HV ont du accueillir 398 élèves de plus avec 40,5 postes de moins et dans le second degré, rien qu'en 2012, 42 emplois ont été supprimés ! En collège le nombre de postes d'AED, d'AVSI, de CPE sont très insuffisants. Les effectifs sont fréquemment de 30 élèves par classe voir au-delà. Dans ce contexte peu réjouissant que nous dénonçons, nous intervenons, interrogeons régulièrement sur différents champs tels que :

**Les transports scolaires :** la FSU s'inquiète **régulièrement du financement des sorties pédagogiques sur des sites du CG pour s'assurer qu'il ne soit pas modifier à la baisse** et demande qu'une liste des sorties prises en charge soit de nouveau envoyée dans les collèges, comme cela se pratiquait il y a quelques années. Le CG s'engage en ce sens. Cependant concernant le **financement des déplacements UNSS sur les sites départementaux**, la réponse s'est avérée négative.

**Les crédits d'enseignement EPS :** la FSU évoque le **manque de transparence quant aux crédits alloués à l'EPS dans les collèges du 87**, les crédits pédagogiques doivent être équitablement répartis dans les collèges en fonction du nombre d'élèves or il y a des écarts importants. Mme Perol-Dumont avait donné son accord de principe pour rendre plus transparentes et égalitaires les subventions mais depuis statu quo. Nous continuons à batailler pour faire avancer ce dossier...

**Les équipements sportifs :** accord de principe de la présidente du CG de la HV de mise en place de structure de concertation relative au fonctionnement, à la construction des équipements sportifs. Depuis peu les difficultés se multiplient avec des problèmes d'accès aux installations relatifs à la mise en place des nouveaux rythmes scolaires...

.../...

**L'accès aux installations sportives** : nous dénonçons le fait que les collectivités financent à la fois la construction et l'accès pour les élèves aux installations, ce problème interroge sur la pertinence d'une gestion en délégation de service public dans ce domaine et n'est pas pour nous rassurer quant à la garantie d'accès aux élèves au futur grand bassin d'ESTER. C'est le cas avec le complexe sportif Villa Sport à Saint-Yrieix qui est sous gestion privée avec délégation de service public. Il en est de même pour la patinoire de Limoges aussi en délégation de service public et donc d'accès payant pour les établissements scolaires.

**L'accès aux piscines** : la FSU évoque régulièrement le problème de l'accès pour tous aux piscines : quelle est la pertinence du choix de construction d'un bassin à St Pardoux si ce n'est touristique alors qu'il y a peu d'établissements à proximité et que certains n'ont pas accès au "savoir nager au collège" (Nantiat, Ambazac, Couzeix, Châlus, Nexon, Eymoutiers, Saint Sulpice-Les-Feuilles...) ? M<sup>me</sup> Pérol Dumont précise que l'espace couvert aura un rôle de maillage sur le nord Haute-Vienne pour les scolaires avec un accès à des lignes d'eau. A suivre...

Sur ce sujet un questionnaire installation-piscine a été envoyé par le CG 87 en 2013 aux établissements scolaires dont nous n'avons pu avoir de retour « les résultats n'ayant pas vocation ni à être diffusés, ni à faire l'objet d'un débat » dicit le CG. Nous comprenons mieux l'intérêt d'un travail commun entre « partenaires » au sein du CDEN !

**Le financement du savoir nager** : le CG87 a fait le choix de limiter les financements à un seul cycle en 6ème pour le savoir-nager. C'est très insuffisant, nous intervenons régulièrement pour montrer que cela oblige les collèges à limiter les déplacements, à faire moins de séances que prévues, à ne pas assurer un suivi des élèves qui ne savent pas nager après un seul cycle d'apprentissage. Le CG n'envisage aucune solution.

**La réforme des rythmes scolaires** : en Haute-Vienne, 75% des élèves sont concernés par la mise en place de la réforme à la rentrée 2013. La FSU 87 constate et déplore que celle-ci se fasse à marche forcée et ne tienne pas suffisamment compte des propositions faites par les Conseils d'Ecole. Des éléments comme l'organisation matérielle et horaire des intervenants hors éducation nationale, les horaires des transports scolaires etc. ne devraient pas primer sur l'organisation de la semaine, dont l'objectif annoncé est pourtant bien d'alléger la journée de

classe de l'écolier. Pas de premier bilan de cette réforme qui devait pourtant avoir lieu fin novembre 2013...

**Le soutien au fonctionnement des collèges** : la FSU réaffirme régulièrement sa volonté de voir les fonds publics attribués aux établissements publics. C'est le cas par exemple en ce qui concerne le financement, par le CG 87, d'un double jeu de manuels sur le niveau 6<sup>ème</sup> dans les collèges publics et privés.

D'autres sujets importants sont abordés lors des CDEN sur lesquels nous intervenons : la sectorisation, Les travaux dans les collèges, les difficultés de travail des personnels et élèves...

**\* Une nouvelle instance dans laquelle nous sommes présents et acteurs : les CHSCT (décret n°2011-774 du 28 juin 2011): Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail.** Cette instance est consultative, spécialisée dans l'examen des questions relatives à la santé, la sécurité et les conditions de travail des personnels de l'éducation nationale.

Au niveau départemental le CHSCT-D est composé de Madame la DSDEN, du (de la) responsable de la gestion des personnels et de représentants du personnel (4 FSU, 3 UNSA).

La FSU a beaucoup œuvré pour essayer de conforter cette instance, pour qu'elle fonctionne au mieux dans l'intérêt des personnels et du système éducatif. Nous pensons qu'elle est un outil majeur de la santé, de la sécurité et des conditions de travail des personnels (dont un des éléments importants est la prise en compte des risques psycho-sociaux) dont l'employeur est responsable.

Pourtant, force est de constater que nous nous heurtons à de nombreux dysfonctionnements sur lesquels nous bataillons... La liste est longue des engagements pris et non tenus ou des obligations réglementaires bafouées : l'Etat, comme l'administration ne fait pas face à ses obligations : **difficultés de l'administration pour programmer cette instance, non communication des coordonnées des membres du CHSCTD** auprès de tous les personnels, **refus de l'administration sur l'attribution de moyens effectifs au fonctionnement du CHSCTD** en contradiction avec les principes les plus élémentaires de l'exercice du droit syndical, **absence de décharges fonctionnelles** pour le secrétaire...

Concrètement sur quoi intervient-on en CHSCTD ? Quelques exemples :

**La visite médicale quinquennale obligatoire inexistant** ainsi que celle concernant les personnels atteignant l'âge de 50 ans : ce problème est intimement lié à l'absence de médecin conseil sur l'académie et doit être une des priorités du Recteur. L'Etat ne satisfait pas aux obligations légales qui sont les siennes en matière de santé du personnel !

**La qualité des installations sportives : nous dénonçons les conditions de travail des collègues qui se détériorent** ex au Collège de St Mathieu en EPS : le gymnase non chauffé avec quelques fuites, une salle de cours fait office de salle de gymnastique. Des travaux sont entrepris, les professeurs regrettant de ne pas être associés au projet de chantier malgré leurs demandes répétées. Mme la DASEN assure suivre cette affaire.

**Le nombre d'élèves en atelier en LP:** les représentants du personnel demandent que, dans un souci de prévention des risques liés à une « surpopulation » des ateliers, le nombre maximum d'élèves pouvant fréquenter l'atelier soit inscrit au DUERP (Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels). Désormais le collègue en responsabilité de la classe peut inscrire le risque lorsqu'il estime son atelier surchargé. Nous faisons remarquer que la question se pose aussi pour les classes surchargées !

**La FSU rappelle que son organisation milite pour le découplage des ZEP des collèges.** Outre le classement en ZEP nous demandons une véritable sectorisation sur la ville. Le Secrétaire soumet au vote le vœu suivant « Le CHSCTD demande que l'école Aygueperse soit classée ZEP ». Madame la DASEN s'engage, une 2<sup>e</sup> journée de décharge sera accordée comme en ZEP. On ne peut que se féliciter de cette avancée et la mettre (sans doute en partie) au crédit des interventions des représentants du personnel du CHSCT.

**Les difficultés de mise en place des nouveaux rythmes scolaires dans le département** instituée par le décret du 24 janvier 2013 : la FSU précise qu'elle modifie directement l'organisation du travail des professeurs des écoles en terme de rythme et de charge de travail. Le Secrétaire se charge de la mise en place d'un groupe de travail « comité de suivi » de la réforme. Aujourd'hui celle-ci entraîne une dégradation sensible des conditions de travail des enseignants. Des avis (exemple : chaque enseignant

sera informé sur son droit à saisir le CHSCT-D s'il considère que ses conditions de travail s'aggravent du fait des changements d'horaires.), au nom de la FSU sont votés pour tenter de donner quelques « gardes fous » à cette nouvelle organisation.

**Nous demandons un travail commun pour la mise en place des différents documents et registres (DUERP, registre santé et sécurité..) dans chaque établissement.** M.Leclerc (Inspecteur Santé et Sécurité au Travail) légitime notre demande, aujourd'hui il y environ 60 à 70% d'établissements qui ont leur document unique dans le second degré. Ce travail est en cours.

En bilan lors de cette première année d'exercice du CHSCTD les résultats sont assez maigres concernant l'amélioration des conditions de travail des personnels, nous continuerons à faire le maximum pour que cette nouvelle instance porte ses fruits !

**\* Le sport scolaire, les associations sportives et l'UNSS87 :** nos actions en tant que SNEP ont eu pour but d'intervenir lors des conseils départementaux (un par an mais un engagement a été pris pour deux ce qui serait une victoire syndicale...) et auprès de la DASEN, Mme Bazzo, Présidente du Conseil Départemental de l'UNSS pour qu'elle prenne des engagements forts et précis pour relayer nos demandes afin que le service public du sport scolaire, organisé au sein des AS et dans le cadre de l'UNSS, puisse rayonner au bénéfice du plus grand nombre d'élèves licenciés.

Nous pouvons à ce titre regretter l'absence sur différents conseils d'acteurs importants de ce dernier : d'un représentant du Conseil Général, de l'IPR-EPS et de la DASEN..

**Forfait AS :** Nous demandons à chaque conseil à Mme Bazzo de s'assurer que tous les enseignants d'EPS titulaires d'un poste en établissement ou TZR affectés à l'année disposent du forfait AS de 3 heures dans leur service hebdomadaire. Chaque début d'année nous rencontrons des difficultés pour obtenir ces forfaits d'AS (pourtant statutaires) pour des TZR et des titulaires affectés sur poste fixe en complément de service. Il est également important que les non-titulaires aient systématiquement le forfait d'AS de manière à ce que la continuité du service public d'éducation soit assurée.

.../...

**Budget : le SNEP dénonce régulièrement les baisses de subventions accordées à l'UNSS.** Sur la période 2010 / 2012 la contribution des familles et des AS passe de 70,8% à 77% du budget de fonctionnement. Dans le même temps, les subventions de l'Etat (ministères de l'Education Nationale et Sports) ne représentent plus que 20,9% du budget prévisionnel 2012 contre 25,8% dans le budget 2010 même si il est à remarquer que grâce à la ténacité du SNEP, les crédits destinés à l'animation sportive et aux compétitions départementales et académiques augmentent de 8% par rapport à l'an passé. Il y a pourtant matière à récupérer des sommes sur le dispositif « volet sportif de l'accompagnement éducatif », onéreux et contestable sur le fond.

La subvention du Conseil Général en 2012 a été elle de 11500 euro. Le prévisionnel 2013 est à 9000 euro et pour rappel en 2010 la subvention avait été réduite de moitié (de 15000€ à 7500€) Mme Pérol Dumont est très claire : elle ne désire plus subventionner les compétences non obligatoires du département.

**Nous dénonçons aussi le fait que le remboursement des transports soit en baisse depuis deux ans.** De plus en plus d'AS rencontrent des difficultés financières liées aux transports (jusqu'à 6000 euro par an). Nous enregistrons un refus du CG à nos demandes de remboursement à 100% des transports par celui-ci.

**Elections des représentants des AS au conseil départemental de l'UNSS :** nous avons interpellé l'administration départementale (Déc 2011) sur le peu d'intérêt accordé par l'UNSS nationale à l'organisation de ces élections afin que des représentants enseignants d'EPS et des élèves soient présents lors des instances officielles UNSS (peu d'éléments ont été donné aux responsables UNSS départementaux

pour l'organisation de ces dernières). Résultat : seules 15 AS sur 65 ont voté en Haute-Vienne. La liste « sauvons le service public du sport scolaire » soutenue par le snep87 a été largement élue : C.Boissard/S. Morand/MP Doumeix et suppléants : B.Baron/J.Gauchoux/T.Lemaire.

**Coordination de district :** nous intervenons régulièrement afin que les moyens alloués aux coordonnateurs de districts soient pris en compte dans le service (décharge) et pour demander une reconnaissance (circulaire) du travail et des responsabilités assumées par les enseignants d'EPS coordonnateurs de district. Aucune réponse sur ce point de même que sur la possibilité à défaut de rémunérer en HSA et plus en HSE.

**La constitution de la commission d'aide aux AS en difficulté :** Quel rôle ? Quelle méthode ? Quels critères pour déterminer qu'une AS est en difficulté ? Nous rappelons aux chefs d'établissement l'importance de ne pas mettre de cours le mercredi après-midi, la recherche de mise à disposition des installations sportives, la volonté de faire libérer les élèves de stage, la difficulté pour les personnels de gérer leurs associations sportives quand ils sont sur plusieurs établissements etc. La réponse apportée par l'UNSS87 sur cette question est que chaque situation est unique, les réponses seront donc individuelles.

Nous continuerons au SNEP87 à batailler collectivement avec le SNEP académique, la FSU et les autres partenaires dans les instances, sur le terrain, auprès des collègues, à essayer de reconquérir des services publics dont ceux de l'EPS, du sport scolaire et du sport, de qualité !

Sonia Lajaumont



## Informations sur la constitution des listes des candidats aux bureaux académique et départementaux :

En vue de faire fonctionner au mieux le bureau académique, nous avons choisi de faire une liste d'union qui regroupe deux tendances : la tendance majoritaire Unité Action et la tendance Ecole Emancipée. C'est pourquoi, nous distinguons l'appel à voter en deux niveaux (départemental et académique d'une part et national d'autre part).

Nous avons également eu le souci, pour constituer nos listes académiques et départementales, d'essayer d'intégrer :

- des nouveaux venus avec des militants plus expérimentés,
- des collègues des trois départements et issus de différents secteurs (Second degré (collèges, lycées et LP), UNSS, STAPS, JS)

Chaque candidat s'investira à des niveaux d'engagement et de responsabilité différents, avec des compétences, sensibilités et tendances différentes.

### VOTES DEPARTEMENTAUX ET ACADEMIQUES :

Le bureau académique sortant appelle à voter pour :

- les rapports d'activité départementaux et académiques ;
- le rapport financier académique ;
- pour les listes présentées pour les bureaux départementaux et académiques.

### VOTES NATIONAUX :

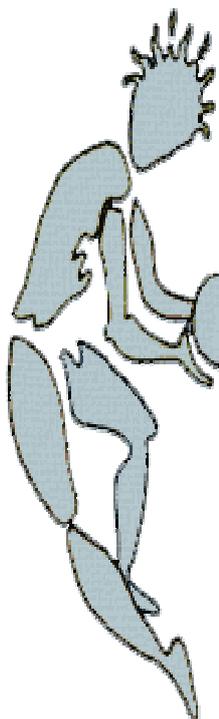
Le bureau académique sortant, composé notamment de militants des 2 tendances qui se présentent, s'est prononcé majoritairement pour appeler à voter :

- pour les rapports d'activité et financier nationaux;
- pour la motion d'orientation et la liste présentée à l'initiative d'Unité et Action SNEP.



Le service public,  
on l'aime, on le fait avancer !



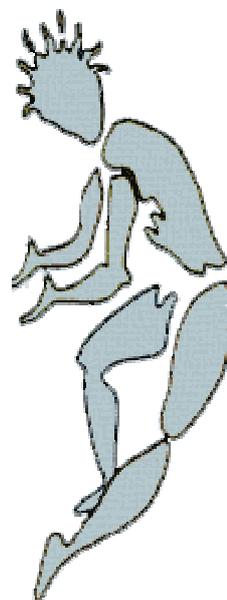


### BUREAU ACAD

GRES Lucile (Co secrétaire académique sortante, membre du bureau national) (LP 87)  
 AUCONIE Jean-Tristan (Co secrétaire académique sortant) (Clg 87)  
 DURIN Annette (secrétaire départementale Creuse sortante) (Lycée 23)  
 DURTH Jean-Pierre (secrétaire départemental Corrèze sortant) (Clg 19)  
 LAJAUMONT Sonia (secrétaire départementale Haute-Vienne sortante) (Lycée, LP et clg 87)  
 BOISSARD Carole (trésorière académique sortante) (Clg 87)  
 BARON Bruno (Clg 87)  
 BARON Isabelle (STAPS)  
 DELATTRE Régine (Clg 19)  
 DURTH Sylvie (retraîtée 19)  
 GAILLARD Sophie (Clg 87)  
 GAUTIER Philippe (UNSS 19)  
 LEMAIRE Thibaut (LP 87)  
 MALEYRIE Alexandre (DDCSPP 87)  
 MANDART Pierre (Clg 19)  
 MATHYVAT Jean-Yves (lycée 23)  
 MORAND Stéphane (lycée 87)  
 PARVILLE Dominique (Clg 23)  
 PERRIER Catherine (Clg 23)  
 PRECIGOUT Emmanuel (DDCSPP 19)  
 VALLA Didier (retraité 87)  
 VILLARD Sabine (STAPS)  
 WERMELINGER Gérard (retraité 87)

### BUREAU 87

LAJAUMONT Sonia (secrétaire départementale Haute-Vienne) (Lycée, LP et collège 87)  
 AUCONIE Jean-Tristan (Co secrétaire académique sortant) (Clg 87)  
 BOISSARD Carole (trésorière académique sortante) (Clg 87)  
 BABULLE Alain (UNSS 87)  
 BARON Bruno (Clg 87)  
 BARON Isabelle (STAPS)  
 CHURLET Virginie (TZR 87)  
 DOUMEIX Marie-Pierre (Clg 87)  
 GAILLARD Sophie (Clg 87)  
 GRES Lucile (Co secrétaire académique sortante, membre du bureau national) (LP 87)  
 LEMAIRE Thibaut (LP 87)  
 MALEYRIE Alexandre (DDCSPP 87)  
 MORAND Stéphane (lycée 87)  
 VALLA Didier (retraité 87)  
 VILLARD Sabine (STAPS)



### BUREAU 19

DURTH Jean-Pierre (secrétaire départemental Corrèze sortant) (Clg 19)  
 DELATTRE Régine (clg 19)  
 DURTH Sylvie (retraîtée 19)  
 GAUTIER Philippe (UNSS 19)  
 LASHERMES Aurélie (TZR19)  
 LASHERMES Sébastien (TZR 19)  
 MANDART Pierre (Clg 19)  
 PRECIGOUT Emmanuel (DDCSPP 19)

### BUREAU 23

DURIN Annette (secrétaire départementale Creuse sortante) (Lycée 23)  
 MATHYVAT Jean-Yves (lycée 23)  
 PARVILLE Dominique (clg 23)  
 PERRIER Catherine (clg 23)

# MODALITES de VOTE:

## ETAPE 1



Mettre le bulletin de vote dans l'enveloppe vierge bleue.

## ETAPE 2



Mettre le tout dans l'enveloppe-mandat à envoyer à:  
**SNEP-FSU 24b rue de Nexon 87000 LIMOGES**

Ne pas détacher

NOM : ..... Prénom : .....  
Etablissement : ..... Commune : .....  Départ : .....

Signature

**MANDAT**  
Ne saurait être présenté à l'Assemblée Générale ou au Congrès Départemental (ou Territorial) si, sousigné(e), donne mandat à ..... ou au (à la) secrétaire départemental(e) ou territorial(e) du SNEP pour déposer cette enveloppe conjointement avec votes pour le Congrès de SNEP à la Commission de dépouillement compétente pour en respecter et y garantir toutes les décisions qu'il jugera utiles en son nom (1).  
(1) voir éventuellement cette notice.

Ne pas oublier de compléter et signer au verso!

## Qui a le droit de voter ?

Tous les collègues à jour de leur cotisation syndicale 2013/2014, enregistrée au plus tard le 20 février 2014 .

## Quand voter ?

L'enveloppe-mandat, avec les coordonnées et la signature du votant doit arriver le mercredi 19 février 2014 au plus tard au local syndical ou être déposée lors du congrès.

## Le sport scolaire



Un droit pour tous



**Pour une Ecole, une EPS et un sport émancipateurs dans une société solidaire  
Développer un syndicalisme actif, unitaire et de transformation sociale progressiste**

Le courant de pensée Unité et Action ancre l'action du SNEP-FSU sur la satisfaction des besoins des jeunes et des personnels sur le champ de l'EPS, du sport scolaire et du sport et, avec la FSU, à la satisfaction de ceux, tant sociaux que sociétaux, de la population. Pour ce faire il agit pour un syndicalisme de masse, démocratique et unitaire qui vise des transformations en profondeur de la société.

*Un regard et une analyse indépendants, lucides et critiques du contexte social, économique et politique*

C'est à partir d'une analyse dialectique et sans concession du contexte mesurant aussi bien les régressions, les stagnations que les avancées, qu'Unité et Action SNEP construit, en toute indépendance, avec les adhérents et la profession, des propositions, des alternatives, et les mobilisations nécessaires pour la prise en compte des revendications.

L'élection présidentielle de 2012 a été marquée par une volonté populaire de rupture avec la politique menée par les gouvernements Sarkozy. Un an et demi après, le constat montre que sur de nombreux points fondamentaux aux plans économiques, sociaux et environnementaux, elle ne s'est pas opérée. Le gouvernement n'a pas pris de distances avec l'idéologie et le système économique dominant (capitalisme financier) qui conditionnent actuellement les politiques européennes, avec le dogme du remboursement de la dette, impliquant des politiques d'austérité, des contre réformes comme l'Accord National Inter professionnel (ANI), les retraites, etc. Ceci entraîne réduction des dépenses publiques, fragilisation des services publics, réduction des protections sociales, développement des inégalités et du chômage. La Modernisation de l'Action Publique (ex. RGPP) poursuit la diminution des moyens et du périmètre des services publics. On le voit clairement au ministère chargé des sports. Avec d'autres forces progressistes, Unité et Action SNEP intervient pour une réorientation des choix vers l'investissement productif respectueux de l'environnement, la revalorisation salariale, le développement des services publics et des protections sociales, pour relancer l'économie et l'emploi. Cela nécessite de s'attaquer vraiment à la finance, aux spéculations, à la fuite des capitaux. Le gouvernement annonce une réforme fiscale : Unité et Action SNEP agira pour que celle-ci soit basée sur un tout autre partage des richesses.

Sur le secteur scolaire, si le choix du passage d'une politique de suppressions massives de postes à des créations représente une rupture avec les actes des gouvernements Fillon, il se fait malheureusement par redéploiement dans la fonction publique. D'autres choix sont contradictoires et certains insatisfaisants. La loi d'orientation et de programmation votée en 2013 développe un certain nombre d'objectifs intéressants et de dispositions positives (plus de maîtres que de classes en primaire, scolarisation accrue en maternelle, ...), mais elle n'a pas enclenché sur le second degré de remises en cause claires des réformes (lycées, LP, écoles du socle, ...) que nous avions contestées. Le SNEP-FSU doit s'investir dans les débats en cours ou à venir (éducation prioritaire, métiers, collège, lycées, ...), en provoquer d'autres et mobiliser la profession pour obtenir des transformations en profondeur, porteuses d'une nouvelle ambition pour la démocratisation et la réussite de tous.

S'il est un secteur où la politique menée reste dans la ligne de la précédente, c'est bien celui du service public des sports où il nous faut améliorer le rapport des forces pour que l'Etat se donne les moyens financiers, en personnels, en orientations pour une véritable démocratisation des activités physiques et sportives.

Le secteur de l'enseignement supérieur et de la recherche ne connaît pas non plus, fondamentalement, de rupture avec la politique

précédente.

Le malaise et le quotidien vécus par nos concitoyens confrontés à la politique d'austérité avec un pouvoir d'achat en baisse, pris en étau entre des salaires insuffisants et des prélèvements de plus en plus conséquents et injustes, un taux de chômage record, des services publics et une protection sociale dégradés... créent abattement et colère. Celle-ci est parfois récupérée, dévoyée, instrumentalisée par des forces réactionnaires dont les propositions, si elles étaient appliquées, seraient encore plus néfastes pour les salariés. Ces forces sont souvent plus entendues du gouvernement que les forces faisant des propositions de transformation sociale progressiste. Cette situation fait le lit des thèses les plus extrêmes, valorisant l'exclusion, la recherche de boucs émissaires et développant des idées nauséabondes et racistes. L'attitude du pouvoir, notamment à l'égard des Roms, n'aide pas !

Ce contexte interpelle le syndicalisme sur sa capacité à se rassembler. Unité et Action SNEP entend, avec la FSU, dépasser les freins et continuer à travailler pour la construction de propositions alternatives et de mobilisations unitaires tout en étant exigeant sur les revendications.

*Des avancées sont possibles...*

La réinstauration du dialogue social, la priorité à l'éducation, dans notre secteur l'augmentation du nombre de recrutements EPS, le décret sport scolaire, la mise en place d'un CTM au MSJEPVA,... sont autant de signes qui montrent que des possibles existent. C'est là le résultat de la forme d'activité syndicale que nous développons. Avec une démarche et une stratégie qui est caractéristique d'UA SNEP...

- informer largement la profession, débattre de toutes les questions et construire avec elle des propositions (relation étroite avec les sections départementales et académiques, politique ambitieuse de réunions, de stages, de colloques, communication via les bulletins, les sites, les mails...);
- construire un rapport de force en mettant en action le plus grand nombre possible de collègues, élément indispensable pour porter les revendications et négocier ;
- faire des liens permanents entre revendications spécifiques et générales ;
- être pleinement partie prenante et active de la FSU ; mettre en exergue les acquis obtenus pour redonner confiance dans l'action collective et mieux dynamiser l'action.

*... et une ambition pour l'EPS, le sport scolaire, le sport dans une école et une société émancipatrices.*

L'EPS, le sport scolaire, le sport, au coeur de l'activité du SNEP et au centre des préoccupations des collègues, sont des vecteurs qui participent des changements de société à opérer. Développer le projet social et culturel de l'EPS, du Sport Scolaire et du sport qu'a bâti le SNEP-FSU avec la profession, est une nécessité.

Ces dernières années, le coeur de la discipline a été malmené et dévoyé. Pour Unité et Action SNEP il faut agir collectivement pour installer l'EPS comme discipline scolaire incontournable dans la formation du futur citoyen et travailler à la définition de contenus riches et ambitieux. Ils doivent être ancrés sur les pratiques culturelles de référence. Cela nécessite d'articuler des apprentissages spécifiques exigeants avec de grands objectifs de formation, ces derniers ne pouvant être atteints qu'à travers l'acquisition de contenus centrés sur une appropriation critique des activités physiques sportives et artistiques. C'est ce que nous porterons auprès du nouveau Conseil Supérieur des Programmes.

A l'université, il nous faut poursuivre et relancer la question de la place de l'EPS et des APSA comme éléments de la réussite de toutes et tous. La démocratisation, l'accès à la culture sont une visée émancipatrice fondamentale.

Pour Unité et Action, la nouvelle loi d'orientation pour l'école doit être le moment de porter fortement l'ambition pour le service public et laïque d'éducation, d'exprimer nos exigences pour la réussite de tous de la maternelle à l'enseignement supérieur et de lutter contre les déterminismes sociaux. C'est pourquoi Unité et Action revendique la rénovation des programmes, plus et mieux de formation initiale et continue pour les enseignants, une reconnaissance de leur fonction sociale, une revalorisation de leur statut, des salaires... et portera l'ensemble de ces problématiques lors des chantiers ouverts par le ministère.

En ce qui concerne le sport, Unité et Action SNEP développe une conception qui le place au cœur de la société. Une analyse critique des travers de sa marchandisation et de ses dérives doit être poursuivie et amplifiée. La dilution de la politique du sport dans la cohésion sociale et la santé, l'abandon progressif des prérogatives de l'État, notamment pour l'accès à la culture sportive pour le plus grand nombre, amènent Unité et Action SNEP à développer des propositions qui visent à refonder un véritable service public du sport, avec des personnels en nombre suffisant, avec des missions reconnues et valorisées, gérées par un ministère de plein exercice au budget ambitieux. Débattre de nos dix propositions avec l'ensemble des citoyens, des acteurs du sport en France et rassembler autour d'initiatives pour porter, ensemble, les revendications pour la démocratisation du sport, est un objectif à poursuivre et développer.

#### Pour une société plus juste, plus égalitaire et de solidarité

Face aux politiques d'exclusion et de recherche de boucs émissaires (Cf. Roms), à la montée de la xénophobie, au danger, pour la démocratie et les solidarités, représenté par ceux qui font leur les idées d'extrême droite, le SNEP-FSU doit lutter contre toutes les manifestations contraires aux valeurs humanistes qu'il prône. Le syndicalisme dont il est porteur doit s'engager dans la construction de mobilisations rassemblant l'ensemble des forces sociales attachées à la démocratie, au progrès social, à l'humanisme, aux partages des richesses économiques et culturelles, aux questions liées à l'avenir de la planète.

Au sein de la FSU, Unité et Action SNEP défend la paix, la coopération, les droits de l'homme, la libre circulation des peuples et l'accueil de celles et ceux qui fuient les guerres, la misère et la répression.

#### Pour une unité d'action et un fédéralisme fort

Le SNEP-FSU est la troisième force en nombre de la FSU. Unité et Action SNEP prend toute sa place au sein des instances fédérales de la FSU et s'y investit fortement, il s'inscrit complètement dans l'orientation Unité et Action fédérale, majoritaire dans la FSU. Son action vise un progrès social, environnemental et économique pour celles et ceux qui, par leur travail, contribuent aux richesses du pays et répondent aux besoins de la population. Dans le même temps, il agit pour défendre toutes les grandes conquêtes sociales régulièrement attaquées et mises à mal. La défense de la fonction publique, des services publics, d'un système de protection sociale et de santé de qualité et solidaire, des retraites, de la laïcité, de la justice, de l'écologie... se double de constructions de propositions alternatives pour leurs développements.

Unité et Action SNEP se prononce pour l'unité dans l'action et les mobilisations sur des revendications exigeantes et capables de fédérer les salariés.

### LISTE présentée par U&A (pour plus de détails voir le bulletin spécial congrès n° 904 du 8 janvier 2014)

CHABROL Serge	GOMEZ Philippe
HUBERT Benoît	GRES Lucile
ANGER Pascal	GUELOU Martine
BENECH Coralie	GUELOU Michel
BRIGLIA Alain	GUERIN Christian
COUTURIER Christian	HAMROUNI Sami
CREMONESI Bruno	HENNOUNI Mehdi
FAYEMENDY Jean	HERAUD Carline
FOUQUET Michel	HINGANT Martine
FRANCOIS Nathalie	JOST Samuel
GALMICHE Anne	JOUFRET Éric
GOUDARD Alain	KETFI Francine
LEMONNIER Polo	LAFONTAN Jean
PONTAIS Claire	LAPERCHE Pierre
PRZYBYLAK Danièle	LAUDE Damien
SABLIC Didier	LEGEIN Marc
VERGÉ Denis	LEQUERINEL Marc
ANSEL Christophe	LEQUEUX-JOUBERT Florian
ARISTIDE David	MACHEFAUX Claire
BARDIN Béatrice	MAJEWSKI Alexandre
BASSIS Patrick	MARECHAL Bruno
BAUDELET Marie-Claude	MARET Jo
BECKER Alain	MARTIN Pascal
BLANCHARD Didier	MATHIEU Patrick
BOJKO Nathalie	MAUVILLAIN Christophe
BOULC'H Joseph	MEDORI Jean Michel
BOULOGNE Marc	MOLENAT Sébastien
CALMES CAZALETS Cécile	MOULIN Yvan
CAQUELARD Benoît	MOUTON Fanny
CARPENTIER Joëlle	MULLER Fred
CASTELLAN André	NATTER Gwenaëlle
CHAFIOL Christine	PELTIER Mélanie
CHAISY Benoît	PEPIN Jacques
CHARDEVEL Sylvie	PERMINGEAT Gérard
CHARLIER Bernard	POITOU Jean Paul
CHARLIER Nina	PONS Florent
CHAUDIER Thierry	PONTAIS Hugo
CLOAREC Nathalie	RAYMOND-QUIRION Laurence
DE CARLO Alain	REITCHESS Serge
DELBART Lionel	REMILLIEUX Sébastien
DELLARD Natacha	ROTENBERG Michel
DELSARD Aurélie	SCHNEIDER Isabelle
DELTOUR Anthony	SELLIER Sylvie
DORÉ Pierre-Yves	SELS Jacotte
DURTH Jean-Pierre	SOBAC Laetitia
EGEA Andrea	SOREAU Martine
FROHRING Dominique	STODEZYK Eric
GAVARY Louise	SVRDLIN Andjelko
GIRAUD Julien	VISSE Jean Claude
GIROUD Christel	



## « Porter nos revendications avec détermination, quel que soit le pouvoir en place ! »

Après 10 ans de droite au pouvoir, dont 5 ans de Sarkozysme, les électeurs-trices de F. Hollande attendaient une amélioration de leurs conditions de vie. Le changement ne devait-il pas être pour maintenant ? Or, après plus de 18 mois de pouvoir social-libéral, la période est toujours aussi rude pour les salariés, les privés d'emploi, les jeunes, les retraités, et particulièrement les femmes. Le syndicalisme, en grande difficulté pour obtenir des victoires face à la violence des attaques des gouvernements précédents, semble aujourd'hui en plus grande difficulté encore. Sur fond de division entre organisations visant une réelle transformation sociale et organisations développant un syndicalisme d'accompagnement du nouveau pouvoir, il se heurte en effet à la question suivante : Comment s'opposer à une politique toujours libérale et lutter contre la résignation qui s'est emparée d'une grande partie de la population, sans se couper d'une base qui a massivement voté pour Hollande, ni compromettre leurs chances de participer à d'éventuelles négociations ?

**Les militantEs de l'ÉE se retrouvent, avec d'autres, pour combattre les politiques régressives, porter débats et propositions, refuser fatalisme ou accompagnement des mauvaises réformes Ayrault/Hollande, comme ils/elles ont lutté toutes ces dernières années de droite au pouvoir. C'est sur ces bases que s'est constituée cette liste « à l'initiative de l'ÉE »**

### Les jeunes dans la galère, les vieux dans la misère...

La crise financière de 2008 dont les capitalistes sont les seuls responsables est devenue une crise économique et sociale qui n'en finit pas. La situation dégradée de l'emploi pèse lourdement sur le financement de notre système de protection sociale basé sur les cotisations salariales et patronales liées aux salaires. La régression du pouvoir d'achat des salariéEs et des retraitéEs, la remise en cause d'acquis sociaux, les cadeaux faits aux patrons, la dégradation du droit du travail, la réduction des services publics ... **aujourd'hui comme hier, de cette société là, on n'en veut pas !**

### Nos vies valent toujours plus que leurs profits !

« Mon véritable adversaire c'est le monde de la finance » déclarait le candidat Hollande en janvier 2012. Mais cet affrontement se résume à une succession de reculades et promesses non tenues. Quant à la grande réforme fiscale promise, enterrée hier, de retour aujourd'hui : plan sincère de gauche ou tactique anti incendie ? Les multiples niches, exonérations, déductions et optimisations fiscales qui amputent de plus de 70 milliards d'euros les caisses de l'Etat, continueront-elles de servir l'intérêt des riches et des actionnaires ? En s'attachant prioritairement à mettre en œuvre une politique de redressement des finances publiques par une rigoureuse purge des dépenses plutôt qu'en s'attaquant à ce qui obère les recettes, la loi de finances pour 2014 va continuer de faire payer la dette publique à la population qui n'en est pourtant pas responsable ! Les exemples de pays Européens où sévissent les politiques d'austérité sont criants : quand ni les services publics, ni le système de protection sociale ne jouent plus leur rôle de redistribution des richesses, la misère se développe à grande vitesse et l'espérance de vie recule.

### De l'argent il y en a, de plus en plus, dans les caisses du patronat !

Les moyens de développer les services publics et une protection sociale solidaire pour touTEs existent ! Même s'il stagne depuis 2012, le PIB de la France, résultat du travail des salariéEs, a atteint des valeurs qui permet-traient sans problème de financer la solidarité constitutive des droits sociaux collectifs auxquels nous sommes attachéEs. La bourse a retrouvé une santé étourdissante, les grandes entreprises n'ont jamais fait autant de profits, **il est grand temps de reprendre au capital les 10% de richesses qu'il s'est accaparé au détriment des salariéEs.**

### Les politiques menées doivent servir les 99% que nous sommes : Faut des moyens, pas 3 fois rien, il faut des postes, faut du fric pour l'service public (1).

Avec un budget global pour 2014 bâti sur une réduction des dépenses de 15 milliards d'euros, le gouvernement fait le choix de dégrader encore les services publics et la protection sociale. La baisse de 4% du budget du ministère des Sports et de la Jeunesse, amène par ex une réduction de 50% pour l'action « promotion du sport pour le plus grand nombre ». Du point de vue de l'emploi : le non remplacement systématique d'un départ à la retraite sur deux qui a entraîné la suppression de 150 000 emplois dans la fonction publique d'Etat entre 2007 et 2012 a été stoppé. Certes, l'annonce de la création de 60 000 emplois en 5 ans préserve l'éducation nationale de nouvelles suppressions. Mais le compte n'y est pas puisque ce sont plus de 80 000 postes qui y ont été perdus sous Sarkozy et que le budget 2014 prévoit des suppressions qui vont toucher la quasi-totalité des autres secteurs, dont le ministère des Sports et de la Jeunesse, et entraîner une nouvelle dégradation de la qualité du service rendu aux usagers et des conditions de travail des personnels.

### En lieu et place de la « Refondation » de l'École...

Rappelons, avec la FSU, qu'une École qui forme aux grands enjeux de société doit permettre à touTEs les élèves de développer une lecture critique du monde par les apports de toutes les disciplines. Pour l'ÉE, le maintien de la référence au socle commun et de son outil d'évaluation, le LPC, dans la loi dite de refondation de l'École est significatif d'une politique éducative qui demeure d'orientation libérale. Conformément aux diktats européens, elle est conçue comme élément d'amélioration de la compétitivité économique, et loin de viser la réussite et l'émancipation de touTEs, travaille l'employabilité d'une partie de la jeunesse en se centrant sur des savoirs et compétences « de base ». Le socle commun n'aurait pas été plus acceptable hier, s'il avait comporté un huitième pilier pour l'EPS. Ce n'est pas, aujourd'hui, le rajout du mot culture pour en faire le socle commun de connaissances, de compétences et de culture, qui le rend plus admissible à nos yeux. Comment imaginer que des savoirs disciplinaires ambitieux pour nos élèves puissent être compatibles avec le socle maintenu ? En EPS, les hausses continues d'effectifs impactent particulièrement les conditions d'enseignement et d'apprentissage. La rigidité des programmes et les exigences certificatives incohérentes et irréalistes du DNB au BAC, induisent souffrance des enseignantEs et appauvrissement des expériences motrices proposées aux élèves. Le plaisir d'apprendre passe aussi par des contenus variés et porteurs de sens.

### ... Construire ensemble une École et une Éducation Physique émancipatrices

Former à l'École des citoyenNEs cultivéEs, autonomes, créatifs-ves, capables de sens critique et d'expressions libres, peut-il se faire sans repenser les modes d'organisation, les structures et les méthodes pédagogiques ? Peut-on viser la réussite de touTEs les élèves sans poser les questions liées aux mises en œuvre favorisant le désir et le plaisir d'apprendre ; aux modes d'évaluation, de notation, de certification ; aux rythmes d'apprentissage de chaque citoyen-élève ; aux rapports professeur /élève ? Amener les élèves à être de plus en plus autonomes dans leurs apprentissages est-il possible sans affranchir l'École de l'autoritarisme généralisé qui y sévit ? La formation initiale prépare-t-elle aujourd'hui de futurs enseignantEs concepteurs-trices / chercheurs-euses / créatifs-ves ? Peut-on exercer sa liberté pédagogique quand on est somméE d'appliquer des programmes ou référentiels dénués de sens ? Pour que l'École joue son rôle d'ascenseur social, il faudrait bien autre chose que ce que propose la loi de refondation.

Parce qu'elle dessine la société de demain, professionnellEs lièEs aux métiers de l'éducation et usagers doivent être associèEs à la construction d'une Ecole émancipée à la fois de l'utilitarisme qui lui est assigné et de l'autoritarisme généralisé dans lesquels elle est enfermée. Dans cette Ecole, le sport notamment de compétition, peut-il être la référence culturelle de l'Education Physique que nous défendons ?

Véritable miroir du système capitaliste cynique et prédateur que nous combattons, l'actualité sportive (inter)nationale condense blanchiment d'argent sale, triches, mensonges, dopage, exploitations de travailleurs-esclaves (coupe du monde de foot au Qatar, JO de Sochi), atteinte à l'environnement ou à la santé, mépris des populations délogées, indécence des dépenses. Pour l'amour des jeux, on ferme les yeux sur les valeurs humanistes fondamentales (athlètes voilées, droits de l'homme bafoués (JO de Pekin), loi anti gays (JO de Sochi- Russie). Les requins de la finance là aussi spéculent et sont récompensés (Lakshmi Mittal porteur de la flamme aux JO de Londres), et que dire du monde du football français qui refuse de se soumettre à l'imposition à 75% de la partie des salaires dépassant 1 million d'euros par an ? Pour les militantEs de l'EE, si l'activité physique peut être émancipatrice, le sport institué est intrinsèquement porteur de valeurs aliénantes et destructrices (compétitivité, sélection...).

**Pour tout ce qui précède : Assez tergiversé, reprenons le combat !**

La politique du gouvernement Hollande/Ayrault c'est : des budgets pour 2013 et 2014 poursuivant les suppressions de postes dans le secteur public ; les salaires des fonctionnaires gelés pour les 3ème et 4ème années consécutives ; une loi de refondation de l'Ecole qui ne remet pas en cause la vision libérale de l'éducation ; un accord interprofessionnel attaquant le droit du travail ; une nouvelle réforme des retraites en droite ligne avec les réformes précédentes ; la poursuite des expulsions des migrantES sans papiers... **Bref, une politique dans la continuité de celle que nous n'avons cessé de combattre quand elle était menée par la droite au pouvoir.**

Transformer la société pour en faire une société plus juste et solidaire ne peut se faire sans un rapport de force favorable à la prise en compte de nos revendications. Les concertations en tout genre mises en place par le gouvernement, si elles rompent avec le déni de démocratie de la période Sarkozy, se traduisent par des propositions gouvernementales dont les fondements restent d'orientation libérale.

**Notre syndicalisme ne peut se satisfaire de ce simple changement de ton... Le syndicalisme de transformation sociale est confronté à la division orchestrée par les organisations syndicales réformistes et au souci de ne pas se couper d'une base qui a voté très majoritairement Hollande. Il a cependant la responsabilité d'organiser la résistance à la libéralisation de la société.**

**C'est d'une réelle alternative aux politiques libérales dont nous avons besoin**

Nous ne voyons en effet pas comment nos revendications pour l'EPS, le sport scolaire ou l'accès aux pratiques physiques pour touTES pourraient être satisfaites dans le cadre de la Modernisation de l'Action Publique qui a remplacé la RGPP mais poursuit le même objectif de restriction des moyens.

**Pour imposer nos revendications, construire les mobilisations !**

Le SNEP a maintes fois fait la preuve de sa capacité à mobiliser sur les questions relatives à l'EPS, au sport scolaire et au sport. Sa représentativité incontestable lui confère une responsabilité particulière pour faire avancer les revendications sur son champ spécifique. Mais avec l'analyse que nous portons de l'orientation gouvernementale, il est pour nous illusoire de penser que ces revendications spécifiques pourraient aboutir dans le contexte de la politique générale actuelle, tout comme il est malheureusement illusoire de croire que sans mobilisations et bien qu'il mène le pays vers une crise sociale majeure, le gouvernement pourrait changer de cap. Autrement dit,

nous pensons qu'aussi fort qu'il soit, le SNEP ne pourra obtenir de victoire syndicale pérenne qu'en s'inscrivant dans une posture combative de construction de mobilisations susceptibles d'imposer un système basé sur une autre redistribution des richesses. Loin d'abandonner les revendications spécifiques à nos métiers, nous défendons l'idée que c'est parce qu'un mouvement social large aura pu imposer une alternative aux orientations libérales, que nous reconquerrons des services publics rénovés et démocratisés et parmi eux des services publics Jeunesse et Sports et Education Nationale émancipateurs dans lesquels nous aurons toute notre place.

**C'est cette orientation que défend l'ÉÉ au SNEP. Celle d'un syndicalisme critique du libéralisme et lucide sur les dérives sociales-libérales. Un syndicalisme courageux qui porte ses mandats avec détermination soutenu par les mobilisations qu'il encourage et organise quel que soit le pouvoir en place. Un syndicalisme qui participe sans ostracisme aux collectifs unitaires de mobilisation, aux campagnes d'éducation populaire, aux AG de grévistes, pour porter les alternatives crédibles aux choix imposés par les pouvoirs en place. Un syndicalisme qui aide ses adhérentEs à comprendre que le contexte général et ses conséquences sur leur métier résultent de choix idéologiques qui ne sont pas inéluctables, et ce faisant, lutte contre la résignation, redonne l'espoir d'un autre monde possible, favorise les mobilisations les plus larges... Pour permettre au mouvement social d'être enfin entendu et *in fine* à nos revendications spécifiques d'aboutir.**

(1) Sur l'air de Bellaciao.

LISTE présentée par Ecole Emancipée  
(pour plus de détails voir le bulletin spécial congrès n°904 du 8 janvier 2014)

Véronique Bonnet, Surgères, 17  
 Chrystel Ferignac, L'île d'Olonne, 85  
 Nicolas Habera, Leers, 59  
 Valérie Soumaille, Poitiers, 86  
 Membres du bureau national sortant, Et :  
 Aubarbier Guy, Poitiers 86  
 Auvinet Valérie, Surgères, 17  
 Bahl Raymond, Strasbourg 67  
 Baquet Carole, Le Havre, 76  
 Bédiée Jean-Damien, Poitiers, 86  
 Bekhtari Mélissa, Valence d'Agen, 82  
 Bellesoeur Marie-France, Ingré, 45  
 Bellesoeur Etienne, St Jean de Braye, 45  
 Bennejean Cécile, Poitiers, 86  
 Bertolino Guy, Montpellier, 34  
 Caubet Philippe, Auxerre, 89  
 Chaudieu Véronique, Poissy, 78  
 Ferté Lysiane, Poitiers, 86  
 Gagnier Gérard, Beaufort, 26  
 Greffioz Jean, Annecy, 74  
 Guillot Gérard, Poitiers 86  
 Herbez Frédérique, Ste Clotilde, 974  
 Laget Emmanuel, L'île d'Olonne, 85  
 Laguillaumie Pierre, Chevannes, 89  
 Lajaumont Sonia, Limoges, 87  
 Laurentin Marie-Pierre, Poitiers, 86  
 Leprêtre Yvan, Saintes, 17  
 Maillot Jean, Montargis, 45  
 Maillot Toinette, Montargis, 45  
 Maratier Josy, Saujon, 17  
 Massat Bernard, Poitiers 86  
 Mayeras Pascale, La Rochelle, 17  
 Pénitot Jacques, St Denis de la Réunion, 974  
 Pffifer Michèle, Saintes, 17  
 Prisot Arnaud, Auxerre, 89  
 Solbes Corinne, Surgères, 17

## ORGANISATION DU CONGRES

### DEROULEMENT HORAIRE des deux journées:

Jeudi 20 et Vendredi 21 Février 2014 de 9H à 17h.

Le repas du jeudi midi sera pris au lycée hôtelier Jean Monnet et celui du vendredi au restaurant.

Afin de gérer au mieux la logistique, merci de nous renvoyer dans les plus brefs délais, le coupon-réponse ci-dessous, soit par courrier : SNEP FSU, 24 bis route de Nexon, 87000 LIMOGES, soit par mail : [s3-limoges@snepfsu.net](mailto:s3-limoges@snepfsu.net), soit par téléphone au 06-20-25-58-27.

NOM :

Prénom :

Etablissement ou affectation :

Participera au congrès académique du SNEP FSU les 20 et 21 Février 2014

Prendra le repas du jeudi midi  oui  non

Prendra le repas du vendredi midi  oui  non

### PROGRAMME :

Le déroulé plus précis du congrès vous parviendra ultérieurement par le biais d'un fil d'info :

- Débat et vote sur le rapport d'activité et le rapport financier ;
- Débat sur les thèmes et vote ;
- Dépouillement des votes des syndiqués ;
- Elections des délégués académiques pour le congrès national.

Durant le congrès, nous convoquerons une conférence de presse.

**Coralie Benech**, secrétaire nationale et secrétaire académique de l'académie de Créteil, participera à notre congrès et amènera un éclairage sur les enjeux nationaux à nos débats.



## Demande d'autorisation spéciale d'absence

Nom Prénom  
Statut  
Etablissement  
Adresse

à Monsieur le Recteur de l'Académie de Limoges  
s/c du chef d'établissement

Monsieur le Recteur,

J'ai l'honneur de solliciter une autorisation spéciale d'absence afin de participer au Congrès Académique du SNEP FSU qui aura lieu :

**le jeudi 20 et vendredi 21 Février 2014 de 9h00 à 17h**  
**au lycée hôtelier Jean Monnet – 12 rue Louis Armstrong – 87100 LIMOGES**

Vous trouverez ci-dessous la convocation que m'a adressée le SNEP FSU.

Le 20 Janvier 2014.

Signature :

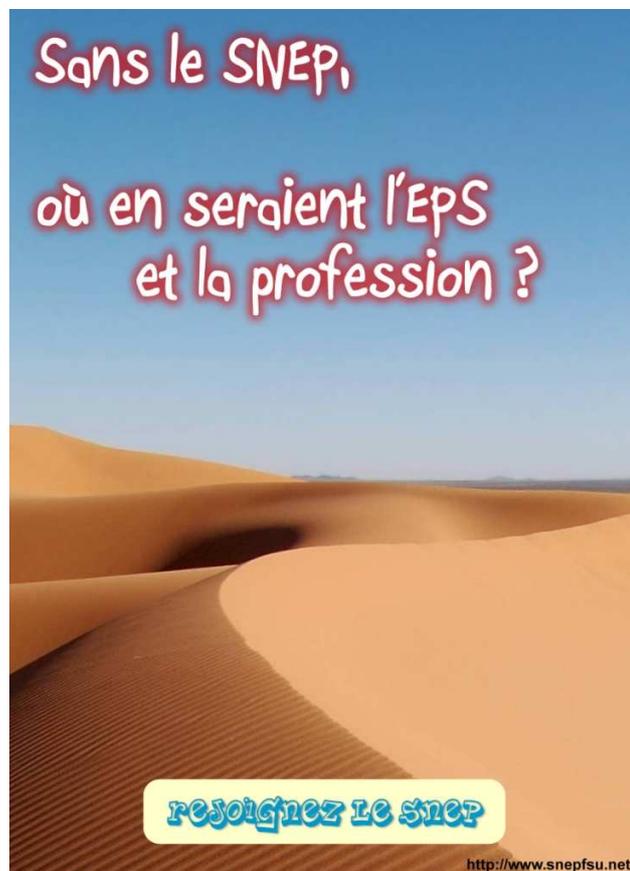
**ATTENTION, pour pouvoir voter, il faut être à jour de votre cotisation syndicale 2013-2014 à la date du 20 février 2014!**  
**Pensez à renouveler votre adhésion si vous ne l'avez pas déjà fait....**

**N'hésitez pas à nous contacter pour toute question ou interrogation particulière relative au congrès, et venez y participer à nos côtés : le SNEP doit rester une organisation vivante, riche des apports de l'ensemble de ses adhérent(e)s!**

**Et toujours des ressources indispensables sur les sites du SNEP-FSU:**

<http://www.snepfsu-limoges.net/>

<http://www.snepfsu.net>





Limoges le 20 janvier 2014

24b rue de Nexon  
87000 LIMOGES  
05 55 01 90 15  
[snep.fsu87@wanadoo.fr](mailto:snep.fsu87@wanadoo.fr)

## CONVOCATION

Application du droit syndical dans la Fonction Publique d'Etat  
(Autorisation spéciale d'absence sur crédit de temps syndical - article 12 du Décret n° 2012-224 du 16 février 2012)

Cher(e) collègue,

Je te prie d'assister au **Congrès Académique** du SNEP-FSU qui se tiendra les :

Judi 20 février et Vendredi 21 février 2014  
de 9h à 17h au Lycée Hôtelier Jean Monnet à Limoges

### ORDRE DU JOUR:

- Débat et vote sur le rapport d'activité et le rapport financier ;
- Débat sur les thèmes et vote ;
- Dépouillement des votes des syndiqués ;
- Elections des délégués académiques pour le congrès national.

*Syndicalement,  
Jean-Tristan AUCONIE et Lucile GRES,  
Co-secrétaires académiques.*

N.B. Cette convocation est à joindre à ta demande d'autorisation spéciale d'absence à titre syndical.